

# POUR L'ENVIRONNEMENT, le DÉPARTEMENT agit !



AIDE HABITAT DURABLE - Plan Habitat 2020

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN CHAUFFAGE SOLAIRE COMBINÉ (COMBI) ET DISPOSITIFS SOLAIRES POUR LE CHAUFFAGE DES LOCAUX

**ATTENTION : Avis obligatoire de l'Espace INFO >ÉNERGIE**

Nom, prénom du demandeur de l'aide :

Nom, prénom du conjoint :

Adresse :

Code Postal :                      Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

E-mail :

### PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE DEMANDE :

- La fiche technique (ci-jointe) pour l'installation d'un chauffage solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (à remplir avec l'entreprise),
- Deux devis contradictoires d'installateurs RGE<sup>(1)</sup> dont un signé par vous-même, précisant la certification du système solaire combiné (CSTBat, Solarkeymark ou autre) et le type d'émetteurs de chauffage basse température,
- Attestation de la certification RGE de l'installateur,
- Un plan de cadastre avec indication prévisionnelle des panneaux et de leur orientation,
- Les copies intégrales du dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les occupants du logement, de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière (si acquisition récente, attestation notariale d'achat),
- Un RIB ou un RIP.

<sup>(1)</sup> liste des installateurs RGE disponible sur [www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel](http://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel)

## ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) :

- sollicite, conformément à la fiche technique au verso et aux devis joints, une Aide Habitat Durable pour l'installation d'un chauffage solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux,
- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- **m'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet (date du courrier accusant réception du dossier complet par le Département de Saône-et-Loire),**
- certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment sociale, fiscale et environnementale.

Signature

Fait à

le

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

**Maison Départementale de l'Habitat et du Logement**

**MDHL – ADIL 71**

**94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex**

**FICHE TECHNIQUE****POUR L'INSTALLATION D'UN CHAUFFAGE SOLAIRE COMBINÉ (COMBI)  
ET DISPOSITIFS SOLAIRES POUR LE CHAUFFAGE DES LOCAUX****ADRESSE DU LOGEMENT OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX**

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Nombre d'habitants dans le logement :

**CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION**

Maison en construction    Maison existante

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU COMBI**

Certification :    CSTBat    Solarkeymark

autre :

Surface d'entrée des capteurs :    m<sup>2</sup>

Volume du ballon ECS :    litres

Volume du ballon tampon :    litres

Présence d'un système de décharge estival de chaleur :

oui    non

**ÉNERGIE D'APPOINT**

Puissance de la chaudière :

électricité    gaz naturel    propane    bois    fioul

autre :

Type d'appoint :    séparé    couplé

**ÉMETTEURS DE CHAUFFAGE**

plancher chauffant basse température

radiateurs basse température

autre :

**IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR**

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

**COÛT DE L'INSTALLATION**

ÉLÉMENTS DU DEVIS :

Montant :    € HT

T.V.A. :    €

TOTAL :    € TTC

**Aide Habitat durable du Département  
de Saône-et-Loire : 1 500 €**

PRÉVISION DE PROGRAMMATION :

Date de début des travaux :

**CRITÈRES À RESPECTER**

- Pour les équipements de production de chauffage et les dispositifs solaires installés sur appoint séparé pour la production de chauffage, l'efficacité énergétique saisonnière (EES) du système entier doit être :
  - ≥ 82 % si celle de l'appoint séparé est < 82 %
  - ≥ 90 % si celle de l'appoint est < 90 %
  - ≥ 98 % si celle de l'appoint est ≥ 90 % et < 98 %
  - > d'au-moins 5 points à celle de l'appoint dans les autres cas
- certification RGE de l'installateur

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

**Maison Départementale de l'Habitat et du Logement****MDHL – ADIL 71****94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex**